

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung  
**Band:** 10 (1995)  
**Heft:** 4: Gazette

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Heusser, Sibylle

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EDITORIAL

---

Le Centre NIKE s'est donné un plan directeur grâce auquel il va être possible d'examiner d'un point de vue critique ce qui a été accompli jusqu'à présent et d'évaluer les décisions du futur et leur réalisation. Le plan directeur définit les grandes lignes des activités du Centre NIKE qui dorénavant se concentreront sur l'information, la coordination et le (nouveau) mandat politique (voir p. 5 s.). Au coeur de l'action du Centre NIKE, des tâches qui lui confèrent un rôle de médiateur et de lien avec les associations professionnelles spécialisées et lui permettent d'accomplir ce qu'une association ne peut pas réaliser à elle seule. Le travail en collaboration et le soutien mutuel sont particulièrement importants à une époque où la culture se réduit comme une peau de chagrin au parlement, dans les cantons et les communes et où par contre la concurrence et les dissensions sont particulièrement dangereuses.

Le plan directeur définit ce qui doit être réalisé. Comment y parvenir, cela dépend de l'engagement, du travail et de l'intérêt des diverses associations. En ce qui concerne la manière de procéder, le plan directeur propose de nouvelles méthodes. C'est dans ce sens que le Centre NIKE a invité en octobre de nombreux spécialistes et représentants des cantons pour un débat critique sur les Journées européennes du Patrimoine 1994 et 1995. Sur la base des expériences réalisées pendant ces deux premières années, le Centre NIKE a pu recueillir de nouvelles idées et des propositions d'activités pour 1996.

Le plan directeur a été soumis au printemps à l'assemblée des délégués. Cette discussion avait été précédée d'une enquête effectuée auprès des associations professionnelles et des services cantonaux spécialisés. Abstraction faite de l'aversion générale à remplir les questionnaires, l'enquête a révélé des éléments contradictoires et une réponse bien nette à une question concernant la Gazette NIKE, le bulletin que vous tenez, chers lecteurs, entre les mains a été évalué par toutes les associations professionnelles et les spécialistes comme étant un organe d'information judicieux et nécessaire.

Sibylle Heusser, Présidente de  
l'Association de soutien au NIKE